

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTAT A ÉCARTÉ LE LIQUIDATEUR, MAIS IL NE FAIT PAS MIEUX : LE SITE N'EST TOUJOURS PAS SÉCURISÉ

L'État a écarté le liquidateur au nom de la mise en sécurité du site. Il a confié cette mission à l'ADEME, affirmant reprendre la situation en main. Mais changer d'intervenant ne suffit pas à faire disparaître les risques. Aujourd'hui, les données de supervision de l'usine montrent que les inquiétudes sur les rejets persistent. Les services de l'État ne peuvent pas prétendre avoir repris la main tout en laissant la situation sans réponse. Des anciens salariés alertent sur des mesures de matières en suspension à la sortie de la station d'épuration plus de onze fois supérieures à la limite autorisée. Si ces mesures reflètent bien la qualité de l'eau évacuée, le traitement laisserait passer une quantité massive de matières qui devraient être retenues. **Ce n'est pas une anomalie mineure : c'est une alerte grave pour l'environnement.** Elles pourraient troubler l'eau, réduire la lumière et se déposer au fond, au détriment des plantes et des animaux aquatiques. D'origine organiques, leur dégradation pourrait aussi consommer l'oxygène de l'eau.

Ces relevés montrent que les alertes ne sont pas levées. Écarter le liquidateur

Des anciens salariés alertent sur des mesures de matières en suspension à la sortie de la station d'épuration plus de onze fois supérieures à la limite autorisée.

pour installer un dispositif qui ne démontre pas davantage la maîtrise des risques, ce n'est pas régler le problème. C'est déplacer la responsabilité.

Les administrations qui ont décidé cette mise à l'écart doivent maintenant répondre des résultats. La sécurité du site, de l'environnement et des populations ne se décrète pas dans un arrêté.

La CGT le dit depuis le début : les compétences des salariés de Fibre Excellence sont indispensables. Ils connaissent les installations, leur fonctionnement et leurs dérèglements. Les tenir à l'écart, c'est priver la mise en sécurité d'une expertise irremplaçable.

Ce nouvel épisode le confirme : ces compétences sont obligatoires pour protéger le site, l'environnement et les populations.

La CGT exige que les salariés de Fibre Excellence disposant de ces compétences soient au cœur de la sécurisation du site. L'État doit cesser de communiquer sur une reprise en main et assumer enfin la protection réelle des travailleurs, des riverains et du Rhône.

La CGT continuera d'alerter tant que les compétences des salariés resteront écartées et que les risques ne seront pas maîtrisés. •

Contacts Presse

François Batista : 06 69 62 40 46

Jean-Michel Bulinge : 06 06 73 45 41